

PV du Conseil de Participation du Divin Sauveur - 09/06/2022 - PV approuvé

Membres présents

1. Membres de droit

Président (+ secrétariat) : Chef d'établissement : Mr De Vos

PO : Mrs Renard, Tancre et Van Belle

2. Membres élus

Membres du personnel équipe pédagogique : Mmes De Plaen, Lagasse et Heris

Membre du personnel employés-ouvriers : Mme Vermeire

Membres des parents : Mrs Fober, Wouters et Deckers

Membres représentant l'environnement économique et social : Mme Blanche

Invité : Mr Dubuc

1. Accueil de Mr Renard et Mode d'approbation du PV du 22/03/2022 :

Le PV sera envoyé à chaque membre effectif et suppléant pour corrections et modifications nécessaires. Chaque membre a une semaine calendrier dès réception du PV à approuver pour apporter ses remarques.

Le PV approuvé sera affiché aux valves de l'école et placé sur le site internet de l'école.

2. Situation des travaux :

- Le toit du pavillon : réparations provisoires. État du toit est imperméable pour le moment.
- La construction de l'étage supplémentaire : Appel lancé avec l'enquête publique. Passage en commission de concertation le 16/06 à la maison communale de Schaerbeek en présence de Mr Renard et de l'architecte. En attente du permis d'urbanisme pour recherche de budgets dans le cadre de travaux prioritaires.
Cet étage sera une construction en bois (gain de temps)

3. Organisation de l'année scolaire 22-23.

L'année scolaire 22-23 sera organisée de la même manière (année de transition) structurellement que 21-22. Les périodes P1-P2 qui permettent d'organiser une 10^{ème} classe primaire sont maintenues exceptionnellement. Les périodes d'accompagnement personnalisées (AP) inscrites dans le code de l'enseignement qui régit le TC (Tronc Commun) seront subsidiées 1 période pour 12 élèves en P1-P2 l'année scolaire prochaine (contre 1période pour 5 élèves initialement prévu sans périodes P1-P2, soit 14 périodes d'AP).

Les conditions d'utilisation de ces périodes AP sont définies par du co-enseignement ou de la co-intervention.

En 2023-24, on ne pourra plus avoir 10 groupes- classes mais bien 9 (d'où un retour à la verticalité P1-P2 et un nombre plus important d'élèves (entre 22 et 24).

Au niveau de l'emploi :

Maintien du nombre de périodes en maternelles (6 classes et 12 périodes de psychomotricité car 112 élèves au 30/09/21) pour septembre. Augmentation de l'encadrement possible pendant l'année (à 112 – 122 – 132 , ...) .

Il est important d'avoir 112 élèves qui comptent au 30/09/2022 (importance de la fréquentation scolaire à tous les comptages !)

On risque de perdre des périodes de FLA en maternelles (on commencera avec 9 périodes en septembre). Ensuite ??? Les règles changent continuellement.

En primaire : Explication du capital-périodes : 207 élèves donnent 266 périodes. On donne 2 périodes à la zone (0.5%) – Il reste 264 périodes (10x24 périodes titulaire et 10x2 périodes MEPS)- Il reste 4 périodes de reliquat données à l'entité B3 – On les a cédées – Retour de périodes ?

A cela on ajoute 9 périodes de P1-P2, 6 périodes d'AP, 6 périodes de ndls (pour 24 périodes à organiser), 18 périodes de religion (20périodes si 210 élèves) et 5 périodes de missions collectives (mat ou prim ?)

Une seule modification prévue : Mme Florence ira en P1B et Madame Marie H sera titulaire de P2B.

Mme Elbers ne sera plus titulaire de classe car atteinte par une limite d'âge et pourrait bénéficier de quelques périodes disponibles s'il en reste (remédiations, AP, ...).

Au niveau de l'encadrement administratif et éducatif (sur fonds propres) : rien ne change.

Un appel à candidatures sera envoyé pour le recrutement d'un.e secrétaire à mi-temps.

4. Sécurisation des lieux de l'école.

Certains parents ne sont pas satisfaits de la sécurité des lieux (envoi d'un recommandé) en dehors des temps scolaires et demandent formellement au PO de soit :

- Installer un vidéophone ou une ouverture à distance de la barrière métallique
- Poser une gâche électrique pour ouvrir la porte.
- Mettre un ferme-porte ressort pour la fermeture automatique de la porte en bois.
- Donner un badge individuel ou installer un pavé numérique avec code commun pour ouverture des SAS.
- Placer des caméras dissuasives aux abords de l'école.
- ...

Le tout doit être conforme aux normes incendie.

La communication sur les risques est également un point à améliorer.

La FWB recommande de limiter le nombre d'entrées. Idéalement de placer un SAS avec un éducateur qui déverrouille à l'aide d'un bouton contrôle visuel via verrou électronique.

Le SEGEC invite le conseiller en prévention à prévenir des risques et dangers de l'établissement.

Le conseiller en prévention Adesio – fera une analyse de risque le 20/06.

Réactions et avis des membres :

- La sécurité est de la responsabilité de chacun (Bien fermer les portes derrière soi, ...)
- Importance de garder une école familiale, trouver le bon équilibre bien-être et sécurité.
- Améliorer l'efficacité, analyser et diminuer les risques en renforçant la petite porte par un ressort ou un bouton poussoir.
- Ne pas oublier que la classe de P2A et la salle de gym doivent être accessibles la journée (grille fermée et école sécurisée) si on met un pavé numérique en ouvre-porte.
Programmation possible ? ...
- Installer une caméra dissuasive (pictogramme)

Réactions du PO :

- Le PO souhaite l'accès libre pendant les heures de cours.
- Le système de code fonctionne à l'Angélus.

Le PO étudie la question de la sécurité des lieux.

La Direction s'engage à communiquer davantage sur le sujet.

5. Election des parents et des MDP au Conseil de Participation:

- Rappel des missions et du cadre (circulaire 7014)

Ce point sera débattu à l'AG des parents et remonté à la prochaine réunion de l'AP.

Les élections auront lieu également au sein de l'équipe éducative (effectifs et suppléants)

6. Divers :

- a) Actions et activités dans l'école :

Entre le 22 mars 2022 et le 07 juin 2022 :

- Célébration de Pâques
- Expo des maternelles
- Tétrathlon P3 à P6
- Journée de clôture de la police P6
- Cap Sciences (pour les primaires)
- Cap Horizon (pour les primaires)
- Classes de ferme (M3)

Sont prévus : des sorties (notamment P5- P6 à la mer, journée sportive, ...)

(M3-P1 découverte sports ballon)

(P1 – P2 visite de la Grand-Place)

+ Jeunesses musicales (mat- prim sauf P5/6B et P6A) le mardi 28 juin.

Dates importantes

Remise du CEB et passage P5-P6 le lundi 27 juin à 18h30.

Rappel : journée pédagogique prévue le jeudi 30/06 pour une évaluation de l'année.

- b) Un grand merci à l'AP pour l'organisation du repas de la fête d'école qui était une réussite.
- c) Modification du ROI – projets et règlements 22-23

Point 4 : Ajout de « Le service des repas chauds est actuellement suspendu et reprendra dès la fin de la construction de l'étage supplémentaire au bâtiment principal ».

Point 11 – A modifier + organisation de la fin des cours

Point 15 : classes de découverte

P30 - annexes

- d) Contrat d'objectifs : L'évaluation annuelle a été réalisée. Quelques objectifs du plan d'action n'ont pas été atteints à cause notamment du Covid.

Prochaine réunion : novembre 2022 (à définir)

Pour le secrétariat (et la présidence) : De Vos Vincent